

FRAIS DE TOURNAGE DE FILM

Les tarifs proposés pour la redevance d'occupation du domaine public dans le cadre du tournage d'un film sont les suivants :

DESIGNATION DU LIEU	la journée de tournage	Installation
Tournage en intérieur : avec un état des lieux avant l'installation et après la remise en état des lieux		
MAIRIE : rez-de-chaussée - parc	1275€ (1 250 € en 2020)	638€ (625 €)
MAIRIE : ensemble du bâtiment	1530€ (1 500 €)	765€ (750 €)
EGLISE	1530€ (1500€)	765€ (750€)
Salle Georges Lemaire	816€ (800 €)	408€ (400 €)
Salle Georges Lemaire et bibliothèque	1020€ (1 000 €)	510€ (500 €)
Salle des Fêtes	1530€ (1 500 €)	765€ (750 €)
Foyer des Anciens	510€ (500 €)	255€ (250 €)
Eglise	1530€ (1 500 €)	765€ (750 €)
Ecole élémentaire* (hors période scolaire)	1020€ (1 000 €)	510€ (500 €)
Ecole maternelle* (hors période scolaire)	1020€ (1 000 €)	510€ (500 €)
Salle communale n° 3	306€ (300 €)	153€ (150 €)
Parc de la Châtaigneraie	1530€ (1 500 €)	765€ (750 €)
<i>* hors bâtiments accueil de loisirs</i>		
Tournage de nuit (de 22h à 6h)	équivalent à une journée de tournage de jour	
Tournage en extérieur		
Equipe inférieure à 30 personnes	408€ (400 €)	
Equipe supérieure ou égale à 30 personnes	765€ (750 €)	
Tournage de nuit (de 22h à 6h)	majoration de 50%	
Présence d'un employé communal		
Forfait journalier (6h à 22h)	306€ (300 €)	
Heure supplémentaire	31€ (30 €)	